ASSOCIATION PRIVÉE, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS.

COMME ASSUREURS PRÉVENTION ET DES DIZAINES DE MILLIERS DE DONATEURS, SOUTENEZ-NOUS

A remplir au verso et à renvoyer dès aujourd'hui, accompagné de votre règlement à l'association Prévention Routière, 4, rue de Ventadour, 75001 Paris

PANONCEAUX

Placé sous un panneau, un panonceau donne des indications complémentaires.

- INTERDIT SAUF G.I.G.-G.I.C. — Arrêt et stationnement interdits sauf GIG (Grand Invalide de Guerre) ou GIC (Grand Invalide Civil)
- 50 m — Danger situé à 50m
- 50 — Vitesse limitée à 50km/h pour les véhicules de transport de marchandises
- SAUF — Sens interdit sauf aux cyclistes

Application des prescriptions du stationnement et de l'arrêt

- 50m — Dans 50m
- Après le panneau
- Avant le panneau

Panonceaux représentant une intersection, le trait large indique la branche prioritaire

BALISES

Les balises matérialisent l'emplacement d'un danger particulier.

- Balise de virages
- Balise de virages
- Tête d'îlot directionnel à contournement par la droite
- Manche à air indiquant la direction du vent
- Balise de virages
- Signalisation de position des intersections
- Balises pour passages à niveau
- Renforcement d'un marquage permanent
- Balise de musoir, signalant la divergence des voies

SIGNALISATION D'INDICATION

Carrés à fond bleu, ces panneaux délivrent des indications utiles à la conduite. Barrés de rouge, ils annoncent la fin de cette indication.

- Circulation à sens unique
- Impasse
- Priorité par rapport aux véhicules venant en sens inverse
- Passage pour piétons
- 70 — Vitesse conseillée
- Emplacement d'arrêt d'urgence
- Affectation des voies
- Voie de détresse à droite
- Début d'une section d'autoroute
- Paiement automatique par pièces de monnaie
- Paiement par abonnement
- Route à accès réglementé
- Double-sens cyclable
- Fin d'aire piétonne
- Voie sans issue sauf piétons et vélos
- Piste ou bande cyclable conseillée et réservée aux cycles
- 20 — Zone de rencontre
- Voie verte
- Entrée d'un tunnel : interdiction de faire demi-tour, de s'arrêter et stationner en dehors des emplacements prévus, obligation d'allumer ses feux
- Sens interdit sur fond jaune vif sur les bretelles de sortie des routes à chaussées séparées afin de lutter plus efficacement contre les prises à contresens.

l'agencevevette Illustrations : marieclairegrafiles.com • Mise à jour Juillet 2015 T.I.J William JEAN

INFORMATION DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Ces panneaux de forme rectangulaire rappellent des informations relatives à la sécurité et à la vitesse.

- vérifiez votre distance de sécurité / 1 trait danger — Panneaux utilisés successivement pour rappeler les distances de sécurité à respecter sur autoroute et route à deux fois deux voies et carrefours dénivelés.
- Contrôles automatiques / sur toute la longueur du tunnel — Signalisation d'annonce d'une zone où la vitesse est contrôlée par un ou plusieurs dispositifs de contrôle automatisé sur toute la longueur d'un tunnel, d'un chantier ou d'un pont.

SIGNALISATION DE SERVICE

Carrés blancs bordés de bleu, ces panneaux informent l'usager de la présence d'équipements et de services.

- S.O.S. — Poste d'appel d'urgence
- Poste de secours
- Installation accessible aux personnes handicapées
- Station de gonflage, hors station-service, dont l'usage est gratuit
- Poste de distribution de carburant ouvert 7j/7 et 24h/24
- Emplacement pour pique-nique
- Auberge de jeunesse
- Chambre d'hôte ou gîte
- Hôtel ouvert 7j7
- Point de vue
- Lieu d'information sur les services ou activités touristiques
- Point de détente
- Point de départ d'un itinéraire pédestre

SIGNALISATION TEMPORAIRE

A fond jaune, ces panneaux signalent un fait temporaire (travaux, obstacles, déviation…).

- Chaussée rétrécie
- Chaussée glissante
- Travaux
- Autre danger (précisé ou non)
- Projection de gravillons
- Embouteillage
- Accident
- Signal lumineux mobile d'un rétrécissement temporaire de chaussée
- Signaux de régulation manuelle de la circulation
- TRAVAUX SUR 15 km — Indication de chantier important ou autres situations
- 800 m — Présignalisation de changement de chaussée
- LILLE — Direction de déviation avec mention de la ville
- Déviation 500 m — Présignalisation de déviation
- Signaux tricolores temporaires

association PRÉVENTION ROUTIÈRE

ASSUREURS PRÉVENTION Les assureurs avec vous

Association Prévention Routière
Centre National
4, rue de Ventadour – 75001 Paris
Tél. : 01 44 15 27 00
www.preventionroutiere.asso.fr

Assureurs Prévention
26, boulevard Haussmann – 75009 Paris
Tél. : 01 42 47 90 00
www.assureurs-prevention.fr

Retrouvez-nous sur Facebook et Twitter

MEMENTO

CONNAÎTRE LES PRINCIPAUX PANNEAUX

association PRÉVENTION ROUTIÈRE

ASSUREURS PRÉVENTION Les assureurs avec vous

SIGNALISATION D'INTERDICTION

Ronds et bordés de rouge, ces panneaux indiquent une interdiction.
Blancs barrés de noirs, ils annoncent la fin de l'interdiction.

SIGNALISATION DE STATIONNEMENT

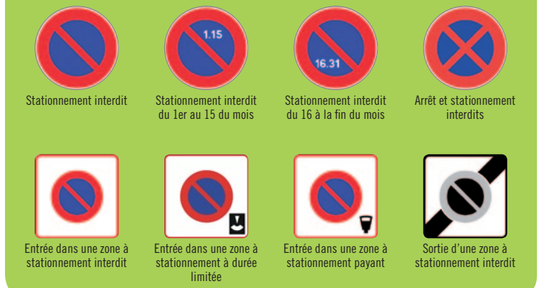

SIGNALISATION DE DANGER

Triangulaires et bordés de rouge, ces panneaux annoncent par un symbole le danger potentiel. Ils imposent une vigilance particulière et bien souvent un ralentissement.

SIGNALISATION D'OBLIGATION

Ronds à fond bleu, ces panneaux imposent à l'usager certains comportements.
Barrés de rouge, ils mettent fin à cette obligation.

SIGNALISATION D'INTERSECTION ET DE PRIORITÉ

La priorité à droite est la règle de principe. Lorsque ce n'est pas le cas, ces panneaux précisent les règles à respecter.

SIGNALISATION DE DIRECTION ET DE LOCALISATION

Ces panneaux rectangulaires aident à choisir la route à suivre ou renseignent sur la destination. Les rectangles terminés par une pointe indiquent une direction.

SIGNALISATION TOURISTIQUE

FEUX ET PASSAGES À NIVEAU

En fonction de l'infrastructure ou du trafic, l'implantation de feux peut être nécessaire.

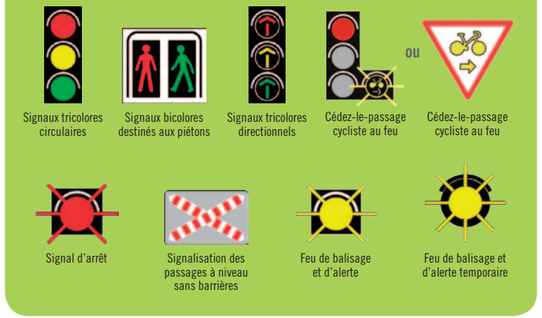

SOUTENEZ L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE

Tout don adressé à l'association Prévention Routière, association reconnue d'utilité publique, donne droit à une réduction d'impôt de 66 % du montant versé.

OUI, je souhaite vous aider et je fais un don d'un montant de : ☐ 20 € ☐ 35 € ☐ 50 € ☐ Autre ..... €

Je joins mon chèque à l'ordre de l'association Prévention Routière

Je complète mes coordonnées : ☐ Mme ☐ Mlle ☐ M. Nom .....

Prénom .....Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

☐ Je souhaite recevoir la newsletter de l'association Prévention Routière, voici mon e-mail : .....

Conformément à la loi Informatique et Libertés N° 78-17 du 6 janvier 1978, les informations demandées sont nécessaires au traitement de votre don par nos services. En vous adressant au siège de l'association Prévention Routière, vous pouvez demander leur modification, leur rectification. Vous pouvez aussi vous opposer à ce qu'elles soient échangées ou cédées en cochant la case ci-contre : ☐ Dans ce dernier cas, elles seront alors réservées à l'usage exclusif de l'association Prévention Routière et à titre consultatif pour ses comités départementaux.

15DEP1